



DEPARTEMENT  
INDRE

ARRONDISSEMENT  
CHATEAUROUX

COMMUNE DE  
COINGS

N° DEL2026-31

**OBJET :**

**VOTE DES SUBVENTIONS AUX  
ASSOCIATIONS**

**DATE DE CONVOCATION**  
15 avril 2026

**DATE DE PUBLICATION**  
4 mai 2026

Nombre de membres	15
Présents	11
Représentés	4
Votants	15
Exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-six, le 28 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de Coings, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Coings sous la présidence de Monsieur Jean-François MORIN, Maire.

Étaient présents : Mme Cécile ARTACHO, Mme Caroline AUBERT, M. Paul BART, Mme Jacqueline BERNARD, M. Alain BROSSOLASCO, Mme Eliane BRULET, M. Abdel ERAGRAGUI, Mme Martine LACOTTE, M. Jean-François MORIN, Mme Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN, M. Philippe SARTON.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Benjamin DELAGE à Mme Cécile ARTACHO, M. Athmane BILLA à M. Paul BART, M. Thierry BOULAY à M. Abdel ERAGRAGUI, Mme Lucie DA SILVA à Mme Martine LACOTTE.

Secrétaire de séance : M. Abdel ERAGRAGUI.

#### DEL2026-31 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif 2026 ;

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions reçues de diverses associations participant à des actions présentant un intérêt pour les habitants de la commune.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil municipal DÉCIDE, à l'unanimité :

**Article 1** : Le Conseil municipal décide d'attribuer, pour l'exercice 2026, les subventions suivantes :

Associations	Montant
Terr'agri	100 €
Restos du Coeur	150 €
Secours catholique du Berry	150 €
Lieutenants de louveterie	50 €

**Article 2** : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026.

**Article 3** : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Fait et délibéré en séance, le 28 avril 2026.

Le Maire,  
Jean-François MORIN

Le secrétaire,  
Abdel ERAGRAGUI



Accusé de réception en préfecture  
036-213600570-20260428-DEL2026-31-DE  
Date de réception préfecture : 30/04/2026